

# Julian Fernandez et Olivier de Frouville L'intention génocidaire d'Israël à Gaza est transparente

Pour les professeurs de droit international pénal, il est rare qu'un responsable d'Etat exprime ouvertement un projet aussi juridiquement conforme à la définition du génocide qu'Israel Katz, ministre israélien de la défense, quand il a offert aux Gazaouis, le 19 mars, de partir ou de mourir

**L**e 19 mars, juste après la rupture du cessez-le-feu à Gaza, le ministre israélien de la défense, Israel Katz, a publié un nouveau message sur le réseau social X. Dans ce tweet, ce membre éminent de différents gouvernements Nétanyahou depuis plus de quinze ans s'adressait aux « résidents de Gaza » : « Il s'agit du dernier avertissement. (...) Suivez le conseil du président des Etats-Unis : rendez les otages et jetez dehors les Hamas, et de nouvelles options s'ouvriront pour vous – y compris la relocalisation dans d'autres parties du monde pour ceux qui en font le choix. L'alternative est la destruction et la dévastation totale. » Le tweet du ministre renvoyait expressément au message de Donald Trump sur le réseau Truth Social, le 5 mars, s'adressant au « peuple de Gaza » : « (...) Un beau futur vous attend, mais pas si vous gardez les otages. Si vous le faites, vous êtes MORTS ! Prenez une décision intelligente. RELÂCHEZ LES OTAGES MAINTENANT. OU IL Y AURA UN ENFER À PAYER PLUS TARD. »

**Fausse « alternative »**  
Comment qualifier de tels propos ? L'enjeu est essentiel au regard du poids des paroles d'Israel Katz sur les troupes placées sous l'autorité de son ministère. Comprendre la violence qui frappe les Palestiniens de Gaza implique aussi de bien saisir juridiquement les mots des dirigeants israéliens. Sans totem ni tabou. Et, en l'espèce, le message d'Israel Katz révèle bien une intention génocidaire au sens de l'article 2 de la Conven-

tion pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948. Celui-ci définit en effet le génocide comme une série d'actes commis dans l'intention spécifique de « détruire en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ». Cette intention spécifique se manifeste dans les déclarations de responsables comme dans les faits et les circonstances du terrain.

Là où le message de Donald Trump promet la « mort » aux Palestiniens de Gaza, celui d'Israel Katz est plus explicite encore, puisqu'il utilise le terme de « destruction », qui est exactement celui de la convention sur le génocide. Rarement dans l'histoire on aura entendu un haut responsable étatique, chargé des opérations militaires, exprimer aussi ouvertement une intention de destruction d'une partie d'un groupe humain. Et jamais, à notre connaissance, une telle intention n'avait été formulée si clairement que par le message récent du ministre israélien de la défense. Même si ces déclarations s'ajoutent à des dizaines d'autres émanant de responsables politiques israéliens, dont le contenu particulièrement vindicatif cible les Gazaouis dans leur ensemble ou suggère une assimilation avec les terroristes du Hamas.

L'organisation Amnesty International en a recensé 102 de ce genre entre octobre 2023 et juin 2024 et la Cour internationale de justice (CIJ) a pris ces déclarations en compte pour considérer qu'il existait un risque réel et imminent qu'un préjudice irréparable soit causé au

droit des Palestiniens de Gaza d'être protégés contre les actes de génocide (ordonnance de la CIJ du 26 janvier 2024).

Pour mémoire, et au-delà de l'appréciation d'une intention spécifique, le crime de génocide n'est pas subordonné à l'anéantissement de fait d'un groupe tout entier. Concernant le massacre de Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, en 1995, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a conclu qu'un génocide avait eu lieu et résultait de la combinaison du meurtre d'environ 8 000 hommes en âge de combattre et de la déportation forcée du reste de la population musulmane de la ville.

En la circonstance, le message d'Israel Katz n'offre qu'une fausse « alternative » aux Gazaouis : partir ou mourir. Dans l'un ou l'autre cas, c'est la destruction d'une partie du groupe national palestinien qui est annoncée. Dans les faits, les deux procédés criminels se combinent, puisque l'on compte déjà, depuis le 7-October, des dizaines de milliers de morts civiles et des centaines de milliers de blessés ; et que le premier ministre israélien prévoit désormais explicitement une « migration volontaire » des populations gazaouis, cela en vue de mettre en œuvre le « plan Trump » consistant à transformer Gaza en une « Riviera », sans les Palestiniens.

### Encourager l'irréparable

Comme si son attention avait été attirée sur le risque juridique représenté par ses déclarations, le ministre de la défense a modifié, après le 19 mars, la transcription écrite en anglais de son message : le « conseil » de Trump n'est plus mentionné et la dernière phrase évoque comme « alternative » la « dévastation totale », mais pas la « destruction totale ». Deux autres tweets d'Israel Katz, publiés dans les semaines suivantes, reprennent un « narratif » éprouvé : si la population civile de Gaza meurt sous les bombes et les tirs de l'armée israélienne, la faute doit

**D**ONALD TRUMP POURRAIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME COMPLICE SI UN GÉNOCIDE À GAZA VENAIT À ÊTRE CONSTATÉ JUDICIAIREMENT

en être imputée entièrement au Hamas, qui se fonde à la population civile tout en s'abritant dans des hôpitaux. Or, si le fait d'utiliser des boucliers humains est incontestablement un crime de guerre, la commission d'un tel crime par l'adversaire n'exonère en aucun cas l'attaquant de ses obligations de précaution et de proportionnalité dans l'attaque.

En l'occurrence, il a été montré que de nombreuses reprises que les forces israéliennes n'ont pas respecté, même au minimum, ces principes, raison pour laquelle la Cour pénale internationale (CPI) a conclu, en novembre 2024, qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que Benjamin Nétanyahou et le prédécesseur d'Israel Katz à la défense, Yoav Gallant, étaient chacun pénalement responsables du crime de guerre consistant à diriger intentionnellement des attaques contre la population civile. La contrition n'est donc qu'apparente et probablement sans effet sur les forces engagées sur le terrain, qui peuvent continuer à se sentir autorisées, sinon encouragées, à commettre l'irréparable.

En définitive, la probabilité que la responsabilité de l'Etat d'Israël, et celle, au pénal, de ses dirigeants, puisse être en-

gagée pour le crime de génocide est aujourd'hui plus forte que jamais, cela sans préjudice d'autres qualifications de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Nul doute que les déclarations d'Israel Katz retiennent à présent toute l'attention du procureur de la CPI, Karim Khan. Il paraît aussi hautement probable que les responsables politiques américains, au premier rang desquels le président Donald Trump, puissent être considérés comme complices si un génocide à Gaza venait à être constaté judiciairement. Armer un régime potentiellement génocidaire et l'encourager dans son plan pour Gaza, c'est être comptable de son œuvre.

Dire cela n'enlève rien à la condamnation sans réserve des atrocités commises par le Hamas lors de l'attaque terroriste du 7-October, ni au droit d'Israël de se défendre contre de telles attaques, ni à son droit d'œuvrer à la libération des otages, en conformité avec le droit international. Cela n'enlève rien non plus à l'horreur qu'inspirent les instrumentalisation antisémites de la situation. Dire cela devrait plutôt constituer un signal d'alarme, un wake-up call pour tous les responsables politiques, pour tous les vrais amis de l'Etat d'Israël. L'expression aussi transparente d'une intention génocidaire par un responsable politique fait sauter toutes les digues construites en droit international après 1945 pour empêcher le retour de politiques criminelles. Au point où nous en sommes, rien ne nous garantit plus avec certitude contre un tel retour. A moins d'un sursaut. ■

**Julian Fernandez et Olivier de Frouville**, agrégés de droit public et professeurs à l'université Paris-Panthéon-Assas, enseignent tous les deux le droit international pénal

## Israël, réputé modèle de démocratie, ne respecte plus aucune des règles internationales

Un collectif de chercheurs et d'ex-ambassadeurs appelle, en Europe, à dénoncer l'idéologie suprémaciste animant le gouvernement israélien sur la « question palestinienne »

**AUJOURD'HUI, IL Y A URGENCE ET LE SILENCE DEVIENT COUPABLE. IL N'EST PLUS POSSIBLE DE DIRE QU'ON NE SAVAIT PAS**

**P**ersonne n'a oublié l'horreur et l'ampleur des massacres commis le 7 octobre 2023 par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et nul ne peut contester le droit de l'Etat israélien à se défendre ; mais, après un an et demi de guerre, la crise militaire, humanitaire et politique est d'une autre nature et a pris une dimension inédite après le retour au pouvoir de Donald Trump, en janvier.

Depuis le 18 mars, Israël a rompu la trêve, ne respecte plus ni les travailleurs humanitaires ni les journalistes. Le gouvernement de Benjamin Nétanyahou bombarde

et affame à nouveau 2 millions de Palestiniens épuisés, regroupés de force au milieu des ruines pour être déportés en masse.

Domné par les factions religieuses nationalistes et suprémacistes, le gouvernement israélien a fait sien le projet américain de chasser les Palestiniens de leur terre pour créer une « Riviera » israélienne. Le ministre des Affaires étrangères et ministre délégué à la défense, Bezalel Smotrich, a ainsi créé une « Autorité d'émigration », destinée à mettre en œuvre une « opération logistique de grande envergure » visant à « relocaliser » les Gazaouis, puis, probablement, les Palestiniens de Cisjordanie.

En clair, Israël projette la déportation de plusieurs millions de personnes, sans vraie opposition internationale. On peut discuter des dénominations de génocide, d'épuration ethnique, de crime contre l'humanité, ou de violation du droit humanitaire, mais la réalité est là. La vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants est en jeu. Un Etat membre des Nations unies, réputé modèle de démocratie, ne respecte plus aucune règle internationale ni aucun principe moral religieux ou humain, peut imposer une solution radicale à la « question palestinienne ».

Il ne s'agit plus des Juifs face aux Arabes, ou des relations difficiles de l'Etat d'Israël avec ses voisins, ni même de la politique du gouvernement légal d'Israël, mais de l'émergence d'une nouvelle idéologie suprémaciste, s'appuyant sur une force militaire sans égale, visant à imposer sa volonté, sans aucun respect

pour la vie ou l'existence des autres peuples et nations.

Fort heureusement, de nombreux Etats, dont la plupart des pays arabes et/ou musulmans, ont commencé à apporter une réponse politique aux projets israéliens-américains, et affirmé leur volonté de reconnaître deux Etats : Israël et Palestine. Ce n'est que dans le bon sens l'annonce d'Emmanuel Macron, le 9 avril, selon laquelle la France pourrait reconnaître la Palestine en juin, afin de lancer « une dynamique collective ». Il s'agit là d'un préalable institutionnel urgent et nécessaire pour entreprendre la difficile reconstruction des relations entre les nations et les peuples concernés, mais ce projet politique sera illusoire si on ne fait rien dans l'immédiat pour sauver les Palestiniens.

### Idéologie politique mortifère

Le drame de Gaza dépasse la politique des Etats et impose une prise de conscience des enjeux par les opinions publiques et par les individus, du danger que représente le démantèlement des quelques principes et valeurs qui font encore consensus pour fonder la vie sociale et politique. On peut débattre des modalités de la création de deux Etats, mais la sauvegarde immédiate des Palestiniens ne saurait faire débat si l'on veut trouver une future, difficile, mais nécessaire solution intégrale au conflit.

Nous assistons à l'expression d'une idéologie politique nouvelle par son ampleur et par le soutien du nouveau gouvernement américain. Sa force tient

aussi à sa banalisation médiatique et à l'absence de vraie opposition politique et populaire internationale. Le monde actuel a certes d'autres priorités, mais il semble assez clair que cette idéologie suprémaciste qui menace aujourd'hui la vie de millions de personnes innocentes en Palestine pourrait, mutatis mutandis, servir de modèle pour d'autres gouvernements. Si on accepte aujourd'hui des solutions radicales contre les Palestiniens, qu'en sera-t-il ailleurs ? Leur drame est, hélas, le symbole d'une réalité bien plus vaste.

Les négociations entre Etats ne seront jamais durables si elles ne sont pas soutenues par les opinions publiques. Fort heureusement, un grand nombre de citoyens israéliens et de juifs de la diaspora attachés aux valeurs humanistes et au respect d'autrui ont depuis longtemps manifesté leur rejet de l'idéologie politique mortifère du gouvernement de Benjamin Nétanyahou.

Cependant, en Europe comme aux Etats-Unis, la crainte d'être accusé d'antisémitisme bloque les débats. Individus et institutions se refusent à voir l'ampleur et le danger de l'idéologie des factions extrémistes au pouvoir à Jérusalem en se cachant derrière la légitimité incontestable de l'Etat israélien et l'horreur des massacres du 7-October. Aujourd'hui, il y a urgence et le silence devient coupable. Il n'est plus possible de dire qu'on ne savait pas.

Peut-on espérer qu'en France et en Europe les institutions religieuses, organisations, partis, syndicats, associations humanitaires

ou philosophiques qui ont en partage les principes d'égalité et de fraternité, les valeurs de la République, dénoncent avec force et clarté la nouvelle idéologie en œuvre en Israël, visant à écraser la population palestinienne ? Quand tout semble s'effondrer, de l'Ukraine aux Etats-Unis, il est vital de défendre ces valeurs universelles pour dire que les Palestiniens, eux aussi, ont le droit d'avoir un Etat et de vivre. ■

**Antoine Arjakovsky**, codirecteur de recherche au Collège des Bernardins, Paris ; **Jean-Paul Chagnollaud**, professeur des universités israéliennes et de juifs de la diaspora attachés aux valeurs humanistes et au respect d'autrui ont depuis longtemps manifesté leur rejet de l'idéologie politique mortifère du gouvernement de Benjamin Nétanyahou. **Cependant**, en Europe comme aux Etats-Unis, la crainte d'être accusé d'antisémitisme bloque les débats. Individus et institutions se refusent à voir l'ampleur et le danger de l'idéologie des factions extrémistes au pouvoir à Jérusalem en se cachant derrière la légitimité incontestable de l'Etat israélien et l'horreur des massacres du 7-October. Aujourd'hui, il y a urgence et le silence devient coupable. Il n'est plus possible de dire qu'on ne savait pas. **Peut-on espérer** qu'en France et en Europe les institutions religieuses, organisations, partis, syndicats, associations humanitaires